

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

DIRECTION et RÉDACTION :

au Secrétariat du Gouvernement.

ADMINISTRATION :

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

SOMMAIRE.**ECHOS ET NOUVELLES :**

Mort de M. Maurice Dumoulin.

Etat des condamnations prononcées par le Tribunal Correctionnel.

Suppression de trains express.

LA VIE ARTISTIQUE :

Théâtre de Monte Carlo. — La Vie de Bohème.

ÉCHOS & NOUVELLES

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Maurice Dumoulin, décédé lundi dernier à l'âge de 33 ans, des suites d'une longue maladie.

Mobilisé au 27^e bataillon de chasseurs, il avait été réformé au corps.

M. Dumoulin avait débuté en qualité de commis des Domaines de la Principauté; plus tard, il exerça en même temps les fonctions de secrétaire de la Secrétairerie d'État.

C'était un excellent fonctionnaire, entouré de l'estime et de la sympathie de ses chefs comme de ses collègues.

Ses obsèques ont été célébrées ce matin mardi. M. Izard, secrétaire du Gouvernement par intérim, représentait S. Exc. le Ministre d'État.

Au cimetière, M. Roussel, secrétaire d'État, puis M. Mauran, administrateur des Domaines par intérim, adressèrent le dernier adieu et un hommage ému à leur ancien collaborateur.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Séance du 21 février 1917 :

L. M., chauffeur d'automobile, né le 18 mai 1885, à Lannazaro di Burgondi (Italie), demeurant à Nice. Opposition au jugement de défaut du 11 juillet 1916 qui l'a condamné à un an de prison pour vol simple. Jugement maintenu, peine réduite à deux mois d'emprisonnement.

SUPPRESSION DE TRAINS EXPRESS.

La Commission de Réseau P. L. M. porte à la connaissance du public que d'importantes suppressions et modifications de trains express, dont le détail est donné sur une affiche spéciale, auront lieu sur tout le réseau à partir du 5 mars.

A partir de la même date, il n'y aura plus dans les trains express maintenus aucune place de luxe P. L. M. et le nombre des places ordinaires de première et deuxième classe sera strictement limité. Un certain nombre de ces places pourra être mis en location au départ des gares de formation.

Exceptionnellement, une voiture de la Compagnie des Wagons-lits continuera à circuler entre Paris et Menton d'une part, dans le train poste de nuit, entre Paris et Modane d'autre part, dans l'express 12.553-12.588.

LA VIE ARTISTIQUE**THEATRE DE MONTE CARLO****REPRÉSENTATIONS D'OPÉRA**

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

M. PUCCINI. — La Vie de Bohème.

Nous avons eu déjà, et à maintes reprises, l'occasion de nous occuper, ici même, de *la Vie de Bohème* et de dire ce que nous pensons de la musique de M. Puccini et du genre dont il est le représentant le plus autorisé. Or, comme notre sentiment sur la musique *vériste* n'a guère varié depuis le soir fortuné où, pour la première fois, nous entendîmes *la Vie de Bohème* et que les représentations de *la Tosca*, de *Madame Butterfly* et de *la Fille du Far-West* n'ont en quoi que ce soit modifié notre opinion, nous nous voyons acculé à l'obligation assez insipide de rabâcher ce que nous eûmes l'outrecuidance de risquer jadis. Il n'y a rien là de notre faute. Et si, comme le Pierrot de Molière, nous disons toujours la même chose, c'est que, véritablement, c'est toujours la même chose.

Un fait est hors de doute : actuellement, le monde entier professe une admiration, sinon sans bornes, à tout le moins excessive, pour les ouvrages à musique de l'école italienne moderne et, particulièrement, pour les productions de M. Giacomo Puccini. Est-ce un bien, est-ce un mal? Montaigne dirait : Que sais-je? Et Rabelais : Peut-être? Le certain, c'est que la musique de M. Puccini a de quoi plaire puisqu'elle plaît. Tant pis pour les êtres privés de compréhension, dont nous sommes, hélas! qui n'en saisissent et ne s'en expliquent pas l'attrait. Le public étant dans l'impossibilité de se tromper, ce n'est pas nous qui aurons la fatuité de croire que nous pouvons avoir raison contre lui.

Le succès ne se discute pas. Il est parce qu'il est. On le subit, on le constate et quand on est assez déshérité d'intelligence pour ne pas en comprendre la suprême raison, on se tait. C'est le parti que nous devrions adopter si nous étions sage, et c'est ce que le démon qui nous pousse nous interdit de faire. Tant il est vrai qu'à tout âge on manque de prudence.

Si nous ne prisons pas à la valeur qu'on leur prête les compositions musicales de M. Puccini et si ses œuvres scéniques de ce maestro en vue nous laissent déplorablement froid, nous n'éprouvons aucune difficulté à reconnaître et à proclamer que M. Puccini est, non seulement un fort galant homme, mais un artiste infiniment averti et sagace et un musicien plutôt adroit. « On est adroit instinctivement », assure Alexandre Dumas, et l'adresse « peut être, non pas une qualité acquise, mais un « don naturel. » Sans contestation possible, M. Puccini est en possession de ce don. M. Puccini choisit ses sujets avec soin et si les notes dont il les agrmente n'ajoutent pas toujours grand'chose à l'effet dramatique, elles ne lui nuisent pas. Sa musique sert d'accessoire à l'action qu'elle ne pénètre et n'embellit qu'à de rares instants. Les notes, comme

des libellules, se posent ici et là sur les situations sans y laisser de traces appréciables.

Il n'est pas niable que lorsqu'un compositeur se sent attiré vers un sujet qui l'a charmé, emballé ou simplement étonné, en tous cas momentanément conquis, par conséquent lorsqu'il est en proie à l'émotion individuelle, il n'est pas niable qu'il doit, s'il veut faire œuvre qui dure, généraliser et exprimer magnifiquement son émotion.

La musique a pour principal objet de centupler la sensibilité.

Est-ce une illusion? Mais il nous semble que M. Puccini généralise peu, affectionne la sensiblerie et se confine de parti pris dans la menuaille, préférant les amabilités de l'anecdote et les frustes brutalités du mélo aux robustes beautés de la vérité humaine et aux ineffables splendeurs de l'histoire et de la légende. Nul n'égale M. Puccini pour donner une rapide enluminure sonore, pour mettre joliment en relief des extériorités sans objet précis et pour enguirlander d'agréables gentillesses harmoniques la grande phrase à l'italienne. A parler net, ce sont là de très petits miracles. Mais qu'importe? M. Puccini est assurément de tous les maestri de l'école *vériste* le compositeur le moins agressif. Il a des façons qui sentent l'artiste de bonne compagnie, ayant de belles fréquentations. Il subit la séduction des maîtres et sait se souvenir avec goût. Il a des habiletés qui s'accommodent sans difficulté aux nécessités des livrets qu'il met en notes. Seulement, le ton n'est pas absolument juste, l'expression à point; le défaut de mesure nuit à l'impression et il arrive souvent que, chez M. Puccini, l'artifice remplace la délicatesse. Sa musique se complait dans le terre à terre et ne vagabonde jamais dans les sphères heureuses des rêveries idéales. En somme, l'art de M. Puccini n'est que de l'imagerie musicale où presque tout est sacrifié à la touche violente.

Pourtant, en dépit de ses affectations outrancières, de ses grâces de surface et de ses exagérations de couleur, la musique de M. Puccini est d'une singulière pâleur; brutale dans ses expansions, elle est sans verve; l'abondance mélodique y est restreinte; ce qui paraît joli est, en réalité, d'une distinction contestable et l'ensemble est radicalement dénué de cette joie intérieure qui est la marque indélébile des forts.

Ces réserves et ces critiques formulées sans détour, est-ce à dire que la musique de M. Puccini soit sans agréments? Elle doit en avoir et elle en a certainement, puisque le public en est charmé. Malheureusement, cet agrément nous échappe. Et personne plus que nous n'est marri de n'avoir pas le sens puccinien. Ce qui prouve jusqu'à l'évidence que si l'on comprend quelquefois la musique, l'on ne la sent pas toujours.

Entre *la Vie de Bohème* de M. Puccini et *la Bohème* de M. Léoncavallo, œuvres qui courent les scènes de l'Europe depuis pas mal d'années, la foule, qui a ses amours et ses haines, s'est hardiment prononcée en faveur de « la Comédie lyrique » de M. Puccini.

De ces deux partitions laquelle est la meilleure? Question d'humeur ou de digestion. Elles ne contiennent guère plus de musique l'une que l'autre.

« La musique, a dit quelqu'un, est de tous les arts celui qui offre le plus de facilité de parler sans dire véritablement quelque chose. »

Si *la Vie de Bohème* de M. Puccini, adroite et insinuante, est plus réfléchie, *la Bohème* de M. Léoncavallo est plus rudement gaie et d'une tristesse moins dissimulée. L'une se recommande par sa retenue, l'autre par ses excès.

La Bohème, créée en pleine fantaisie par Mürger, est un coin de misère fantasque et de turbulente jeunesse où se démènent des types étranges, se découpent des silhouettes cocasses et des profils abracadabrants. A côté des Schaubard, des Colline, des Marcel, des Rodolphe, des Baptiste, il y a Mimi et Musette, sœurs de la poétique Bernerette, s'agitant dans un milieu conventionnel de grisettes où perle le rire frais de Mimi Pinson, où parmi les assourdissants éclats de la folle gaieté, les bouches murmurent nuit et jour la divine cantilène, où l'on se trompe et se raccommode avec entrain, où l'abandonnée d'amour, lamentable victime du plaisir, tantôt meurt sur un lit d'hôpital, tantôt exhale sa petite âme d'oiseau dans une claire chambrette entre un pot de fleurs et un ourlet. Ce monde excessivement spécial, superlativement exceptionnel, amalgame de turpitude et de sentimentalité, où le rococo exagéré des amusettes conserve encore une secrète attirance pour ceux qui chérissent les vieilles légendes de l'antique quartier latin et reportent volontiers vers les heures de l'autrefois auréolé de jeunesse un regard indulgent, ce monde laissa toujours les compositeurs français indifférents. Aucun ne voulut prendre au sérieux musical la liaison de Rodolphe et de Mimi et les accès de tendresses de Musette pour Marcel. Les Italiens, beaucoup moins sceptiques, s'éprirent des personnages de Mürger, crurent en leur authenticité et ne craignirent pas d'affronter la foncière tristesse du livre — tristesse qui fit probablement reculer le Français, né malin comme nul ne l'ignore. La vérité est que, seul, un français de Paris peut saisir le sens macabrement comique des scènes de *la vie de Bohème* où le rire se mêle aux larmes, la farce à la réalité, où à travers les pages secouées par le frisson de la vie circule librement une brise de printemps, et que, seul, un français peut en peindre d'une touche amusante, spirituelle et délicate le pittoresque artificiel.

M. Puccini en artiste intelligent n'a pas essayé de donner un tableau complet de la *Bohème* telle que l'inventa et la réalisa Mürger. Il tapagea, certes; mais il s'attacha surtout et avant tout à mettre en notes plus attendrissantes qu'émues les amours de Rodolphe et de Mimi, s'en tenant strictement à l'anecdote sentimentale. De ci de là, Musette paraît et prend une part discrète à l'action; rejetée au second plan, sa présence n'est pas indispensable, pas plus, du reste, que celle des divers personnages falots que l'on voit aller et venir en cours de pièce et qui meublent les scènes, entourant de leurs gestes, de leurs grimaces et de leurs attitudes de parade les héros de l'idylle.

La musique de M. Puccini suit de son mieux, et avec les moyens qui lui sont propres, les caprices de l'affabulation écourtée. Si nous ne nous en exagérons pas les mérites, l'impartialité nous fait une loi de constater d'abord que l'émotion vraie n'y jaillit pour ainsi dire jamais, ensuite qu'elle se laisse écouter sans fatigue, même par les esprits chagrins, enfin qu'elle ravit infiniment la grande majorité du public. *Vox populi, vox Dei!*

En tête de l'interprétation se place M^{lle} Hedy, exquise femme et délicieuse cantatrice à la voix de fauvette qui chante le rôle de Mimi avec un talent réel. Cette artiste fort distinguée est — heureusement pour elle et pour le public — encore dans la verdeur de la première jeunesse. Aussi est-ce une joie de voir le personnage de Mimi incarné par M^{lle} Hedy et d'entendre gazouiller de la meilleure grâce du monde par cette charmeuse, les nombreuses romances et les diverses ariettes de la façon de M. Puccini.

A côté de cette Mimi de sève choisie, M^{lle} Zonghi, chanteuse douée d'un généreux organe, et M. In-

chausti, ténor en possession d'une voix très étendue, chaleureuse et solidement timbrée, se sont fait justement remarquer. Puis, MM. Maguenat, Huberdeau, Chalmin et Pini-Corsi, quatuor excellent, s'il en fut, ont prêté aux différents personnages masculins de *la Vie de Bohème* l'appui de leur savoir scénique et l'autorité de leur talent de chanteur.

L'orchestre, composé d'instrumentistes émérites, s'est, comme toujours, acquitté de sa lourde tâche avec un zèle, un ensemble et une précision remarquables. Chœurs à louer sans réserves. Les décors, largement brossés par le maître en l'art de la décoration qui se nomme Visconti, émerveillèrent les yeux. La mise en scène, curieuse, pittoresque et toujours dans le sens de l'œuvre, fait le plus grand honneur à M. Raoul Gunsbourg.

Et les applaudissements, les braves et les bis se succédèrent pendant toute la matinée. Une fois de plus, *la Vie de Bohème* de M. Puccini triompha superbement.

ANDRÉ CORNEAU.

VENTE APRÈS DÉCÈS

d'un fonds de commerce dénommé

BAR DE LA GARE

exploité à Monaco, commune de la Condamine, avenue du Castelleretto, n° 12; ensemble le matériel, objets mobiliers et marchandises en dépendant.

S'adresser pour tous renseignements, à M. Cioco, curateur de la succession vacante Andres, au Greffe général de Monaco.

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

Eaux de Fleurs d'Orangers et de Roses.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

EUGÈNE VÉRAN

MAISON FONDÉE EN 1888

Villa des Garets, Boulevard de l'Ouest
MONACO (CONDAMINE)

INSTALLATIONS A FORFAIT

Réparations de Meubles

Etouffes — Laines — Crins animal et végétal — Duvets

PRIX MODÉRÉS

ÉLECTRICITÉ

Application Générale

DOUARD & Co

Ancien Contremaitre des Maisons Bouillet et Barbey.

11, avenue Saint-Charles, MONTE CARLO

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel & Commercial & de Dépôts

Société Anonyme. Fondée en 1865

Capital : 55.000.000 — Réserves : 21.000.000

Siège Social : MARSEILLE, Rue Paradis, 75

AGENCE DE MONACO :
43, Rue Grimaldi (Condamine)

Escompte du Papier de Commerce

Paiements et envois de Fonds :: Chèques

Lettres de Crédit :: Ordres de Bourse

Régularisation de Titres :: Dépôts de Titres

Dépôts de Fonds à vue productifs d'intérêts

Paiement de tous coupons Français et Etrangers

Location de coffres-forts :: Dépôts de colis précieux

Change de monnaies étrangères

La Société Marseillaise possède dans le Midi un réseau d'Agences très complet en même temps qu'une succursale à Paris et des correspondants directs dans toutes les villes de France et de l'Etranger.

BULLETIN

DES

OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

Titres frappés d'opposition.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 22 avril 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 39.806.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, substituant M^r Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.

Exploit de M^r Vialon, huissier à Monaco, substitué par M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 mai 1916. Dix Cinq Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.058, 82.833.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 23 mai 1916. Une Action entière de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 43.178.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 juin 1916. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 19.985.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 juin 1916. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 11.287 et 17.628.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, du 1^{er} juillet 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 41.775, 46.393 à 46.396 inclus.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 4 juillet 1916. Deux cinquièmes d'action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 31.879 et 84.716.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, du 7 juillet 1916. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 32.117, 36.617 et 36.090.

Exploit de M^r Vialon, huissier, substitué par M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 28 juillet 1915. Huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 102.698 à 102.705.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 12 août 1916. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 5.326, 6.202, 49.317 et 38.858.

Exploit de M^r Vialon, huissier, substitué par M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 26 août 1916. Cinq Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 29.125, 36.744, 52.090, 11.267, 50.720.

Exploit de M^r Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 18 janvier 1917. Une Obligation de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 53.797.

Exploit de M^r Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, du 10 février 1917. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 16.116.

Mainlevées d'opposition.

Exploit de M^r Blanchy, huissier à Monaco, en date du 18 juillet 1916. Dix Obligations 4% de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n° 29.773 à 29.776 inclus, 43.952, 43.953, 48.065 à 48.068 inclus.

Exploit de M^r Vialon, huissier à Monaco, suppléé légalement par E. Miglioretti, en date du 29 janvier 1917. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n° 53.397.

Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1917.